

Commune de  
**Tinlot**



**Aux 4 saisons**



Périodique d'informations  
de la Commune de Tinlot

Hiver 2022  
n° 160

## Membres du Conseil Communal



Christine GUYOT - TP  
Bourgmestre  
Etat civil, population, sécurité,  
pompiers, police, personnel,  
agriculture et communication.



Denis CRAISSE - TP  
1er Echevin  
Travaux, enseignement, sécurité  
routière, culture.



Dominique ALBANESE - TP  
Echevin  
Accueil Temps Libre, jeunesse,  
sports, santé, aînés et associations  
patriotiques.



Laurence MEDAERTS - ARCHAMBEAU - TP  
Echevine  
Finances, urbanisme, mobilité et énergie



Christine GOBIET - TP  
Présidente du CPAS  
En charge du logement



Pierre BRUWIER - TP  
Conseiller communal



Grégory RACELLE - TP  
Conseiller communal



Lorenzo NOVELLO -  
INDEPENDANT  
Conseiller communal



Pierre-Henri LEFEBVRE -  
INDÉPENDANT  
Conseiller communal



Pascal LAMER - IC  
Conseiller communal



Thomas DEHOSSAY - IC  
Conseiller communal



Jean-Luc PETIT - IC  
Conseiller communal

## Sommaire

### Information et vie communale

Editorial - voeux.....	p 3
Conseil communal.....	p 4-5
Mobitic / Programme seniors.....	p 6
Une saison de travaux.....	p 7
La chronique de Dominique.....	p 8
Plan grand froid / Patro.....	p 9
Activités Service aînés / Bus social.....	p 10
Hommage Guy Lamotte / Anne-Marie Hosay.....	p 11

### Environnement

Subside rénovation énergétique.....	p 12
Sac PMC.....	p 13

### On en parle !

Plaine de jeux / Prime naissance.....	p 14
Comité des aînés / Goûter Nouvel An.....	p 15
Prieuré St Martin / Comité l'Espoir Scrytois.....	p 16
JCPMF / Sainte - Reine.....	p 17

### Histoire locale

Syndicat initiative.....	p 18
Notre passé, notre histoire.....	p 19

### C'est arrivé - Ça va arriver ...

Souper spectacle.....	p 20
Chèque Mazout / Le saviez-vous / Nouveau au CPAS ..	p 21
Noces d'or / Mariage.....	p 22
Enfants d'un même père.....	p 23

### Infos pratiques

Renseignements pratiques.....	p 26
Adresses utiles.....	p 27

ONT PARTICIPÉ À LA RÉALISATION DE CE NUMÉRO :  
le groupe de travail « information tinlot 4 saisons ».  
les organisations, comités et associations de l'entité.  
les membres du personnel de l'administration  
communale, de l'école, du cpas, de l'atp et le collège  
communale.

photographies et illustrations : A. Louviaux, D.  
Albanese, C. Guyot et L. Walhin.

Distribution : P.Dujardin et J-M Kersten

Si votre association veut faire paraître un article  
merci de contacter Patricia Rulot au 085 83 09 18  
ou [patricia.rulot@tinlot.be](mailto:patricia.rulot@tinlot.be)

## Editorial



Chères Tinlotoises, chers Tinlotois,

En juillet dernier, le Vif L'Express titrait « Les maïeurs, ces MacGyvers des territoires », slogan relatif aux trois dernières années durant lesquelles l'ensemble des Bourgmestres a été mis à toutes les sauces.

Je vous livre ma vie de Bourgmestre en quelques lignes.

Au moment de la pandémie Covid, en mars 2020, réunion en urgence avec la Direction au sujet des restrictions à mettre en place. Télétravail, alternance des équipes travaux, désinfection des locaux, masques et surtout, le plus éprouvant pour moi, l'interdiction des manifestations villageoises.

Je me vois traverser les villages dénués de toutes animations, tel le désert du Far West.

Réunion avec les autres Bourgmestres de la zone de police du Condroz où la couleur politique n'a pas d'importance dans nos échanges, priorité à la sécurité du citoyen. Malgré le contexte de crise, on se taquine, on blague... bref on respire un peu même si la pression est forte ; pour rappel, nous sommes pénalement et civilement responsable de la sécurité.

Plus tard dans la semaine, en soirée, coup de fil du chef de zone des pompiers : un incendie en cours dans une maison privée. Être au côté des personnes sinistrées, c'est une priorité, mettre à disposition le logement d'urgence, le service psychosocial de la zone ... prendre dans ses bras en essayant d'adoucir la peine.

Et puis signer, le Bourgmestre signe tout. Des arrêtés de police aux décisions de Collège et de Conseil, en passant par les demandes de permis d'urbanisme, les cartes d'identité, les bons de commande ... Lire le courrier et les emails du jour ainsi que les rapports journaliers des interventions de police sur 24h, je plonge quotidiennement dans l'intimité des citoyens, vols, incivilités, violences conjugales, accidents de voiture, etc.

Surveiller les appels à projets, car une petite Commune comme Tinlot ne peut entreprendre de gros investissements sur fonds propres. Contacter les cabinets pour demander un délai de plus, jouer des coudes pour faire adopter un plan intercommunal de mobilité. Tous les efforts sont déployés pour améliorer le cadre de vie des Tinlotois.

Et puis il y a ma vie professionnelle, «Madame Guyot, que puis-je prendre pour soigner un refroidissement ? Et puis, j'ai une question à propos de la taxe poubelle».

La pharmacie, mieux qu'un bureau des permanences, j'en ai d'ailleurs écrit un sketch l'année dernière. Décidément, cette fonction me colle à la peau !

Je vous souhaite de très heureuses fêtes de fin d'années.

Bien amicalement,  
Christine Guyot  
Votre Bourgmestre



## Conseil communal

Le Conseil s'est réuni sous la présidence de Madame Christine Guyot, Bourgmestre

### Conseil Communal du 1er septembre 2022 :

#### Actions Zéro Déchets – Mandat à Intradel

Depuis plusieurs années maintenant la Commune de Tinlot en partenariat avec Intradel s'active et sensibilise en faveur du Zéro Déchets (ZD).

Pour cela plusieurs actions ont été déléguées à l'intercommunale pour l'année 2023 :

##### > Campagne de sensibilisation à la lutte contre le gaspillage alimentaire

- 15 à 20 kg, c'est la quantité de denrées alimentaires que chaque citoyen gaspille par an en Belgique ;
- 174 euros, c'est en moyenne la somme que chaque belge dépense par an en jetant de la nourriture à la poubelle.

Dans cette optique il sera proposé d'organiser des ateliers de lutte contre le gaspillage alimentaire avec un focus sur comment bien conserver les aliments en faisant appel à différentes techniques : conservation classique, déshydratation, congélation, stérilisation, ...

Vous désirez participer à un atelier, surveiller la page FB de la Commune de Tinlot début 2023.

##### > Campagne de sensibilisation au ZD - focus réemploi/réparation – pour les écoles primaires

Apprendre aux enfants à réparer, donner, recycler, ... dès le plus jeune âge permet de développer une attitude éco-responsable et de préparer le comportement des citoyens de demain.

##### > Poursuite de la sensibilisation à l'eau du robinet : prime à l'achat de gourdes

Outre les avantages environnementaux, boire l'eau du robinet permet d'économiser plus de 300 euros par habitant/an (=1.5 l d'eau/jour/personne au prix moyen de 1 euro la bouteille de 1,5 litre en plastique).

Il est proposé l'octroi de primes à l'achat de gourdes pour les familles qui auront poursuivi un parcours de sensibilisation spécifique sur le site web d'Intradel. les primes seront octroyées directement aux familles sans intervention des communes.

Cette campagne de sensibilisation sera lancée la semaine de la journée mondiale de l'eau le 23 mars 2023.

##### > Campagne de sensibilisation au ZD dans la salle de bain : prime à l'achat d'objets ZD

Privilégier le réutilisable à la place du jetable dans la salle de bain permet de réduire également de manière significative ses déchets tout en évitant de contaminer les stations de traitement des eaux. Cette campagne de sensibilisation se traduira par un parcours de sensibilisation spécifique sur le site web d'Intradel et l'octroi d'une prime à l'achat d'objets ZD destinés à l'hygiène masculine et féminine. Les primes seront octroyées directement aux familles sans intervention des communes.

#### SPW – appel à projet « Cœur de village »

Dans le cadre de l'appel à projet lancé par le SPW, le Conseil communal a déposé sa candidature pour l'aménagement de la place de Fraiture.

Le 29 novembre dernier, la Région Wallonne annonçait l'octroi du subside de 500 000€ à la Commune de Tinlot.



## Conseil du 13 octobre 2022

### > Plan de pilotage école communale

Le Conseil communal a approuvé le plan de pilotage présenté en séance par un membre du corps enseignant.

Le plan de pilotage décline les objectifs spécifiques que l'école se propose de mettre en œuvre pour atteindre les objectifs d'amélioration du système éducatif. Ainsi, l'école détermine, en fonction du diagnostic qu'elle a posé, sur quels objectifs spécifiques elle devra se concentrer prioritairement en vue ;

### > Taxe sur la collecte des déchets

Le Conseil communal s'est prononcé en faveur de nouvelles mesures d'exonérations et de réductions :

1. Gardiennes ONE : 120 kg supplémentaires ;
2. Revenu modeste : - 20€ ;
3. Personne incontinente : 50 kg supplémentaires ;
4. Ménage avec enfants : 40 kg supplémentaires/an/enfant de – de 3 ans ;
5. Exonération de la moitié de la taxe si recours à un collecteur privé ;
6. Exonération de la taxe si la personne réside en institution.

La taxe forfaitaire aux ménages reste inchangée par rapport à 2022.

### > Adhésion à la centrale d'achat pour le 2e pilier de pension :

Afin de réduire la différence entre le personnel nommé et le personnel contractuel, le Conseil communal a adopté une pension complémentaire à l'attention des travailleurs contractuels de l'administration communale, ceci constitue le deuxième pilier de pension. Cet engagement de pension est financé auprès d'un organisme de financement des pensions.

## Conseil du 7 novembre 2022 :

### > Modification budgétaire n°2 – Approbation :

Les modifications au service extraordinaire sont les suivantes :

- + 35000€ pour la mise en conformité du dortoir de l'école communale ;
- + 50000€ de majoration pour la réfection de la rue de Terwagne et notre Dames au Bois ;
- + 75000€ alarme incendie école dont 52000€ de subsides ;
- + 6500€ marquage sécurité aux abords de l'école dont 5000€ de subsides ;
- + 11000€ pour le remplacement d'escaliers dans des logements sociaux ;
- + 7500 € pour la rénovation d'anciens poteaux indicateurs dont 7500€ de subsides.

### > SPW - Circulaire relative à une consommation énergétique responsable :

Le conseil communal a pris connaissance des recommandations de la région Wallonne en matière d'économie d'énergie. Ce fut l'occasion pour la Bourgmestre d'exposer les actions décidées par le Collège communal, à savoir :

1. Ne pas organiser le concours "Tinlot s'étincelle" pour promouvoir la sobriété énergétique ;
2. Eteindre les illuminations des fêtes de fin d'année présentes sur la façade de la Maison communale entre 23 heures et 5 heures du matin ;
3. La gestion des bâtiments :
  - Limiter la température de bâtiments communaux à 19 degrés ;
  - Charger l'administration d'installer un système de contrôle du chauffage dans les ILA ;
  - Inviter les agents à éteindre les lumières lorsqu'ils quittent leur bureau ;
  - limiter la température de bâtiments communaux à 13 degrés en cas d'inoccupation de plus de 24 heures.
4. L'éclairage public :
  - Commander à ORES la formule suivante pour une économie de l'éclairage public - du lundi au vendredi de minuit à 5 heures du matin - extinction de l'éclairage public.
5. L'éclairage privé des entreprises :
  - Inviter les entreprises à couper leurs enseignes lumineuses entre 22 heures et 6 heures du matin.



**Vous souhaitez devenir un citoyen éclairé dans le monde numérique de demain ?**



En partenariat avec la Province de Liège et le département formation « MobiTIC »,

la commune de Tinlot vous invite à participer aux activités d'initiation gratuites et ouvertes à tous

**Chaque atelier ou exposé se déroule de 9H30 à 12H OU de 13H à 15H30.**

**Il est recommandé de participer avec votre propre matériel : smartphone ou tablette.**

Une tablette peut être mise à votre disposition à la demande lors de l'inscription.

**Mercredi 11 janvier 2023**

- > 9H30 à 12H : Les vidéoconférences, outils incontournables - Exposé
- > 13H à 15H30 : Découvrir les côtés ludiques du smartphone - Atelier

**Mercredi 8 février 2023**

- > 9H30 à 12H : Rechercher efficacement des renseignements sur Internet - Atelier
- > 13H à 15H30 : Windows 10 - Atelier

**Mercredi 8 mars 2023**

- > 9H30 à 12H : Comment faire des photos et transfert vers un PC ou tablette - Atelier
- > 13H à 15H30 : Retouche photo en ligne - Atelier

**Mercredi 5 avril 2023**

- > 9H30 à 12H : Carte d'identité électronique (EID) – Atelier
- > 13H à 15H30 : Appli CovidSafe et Itsme - Atelier

**Mercredi 17 mai 2023**

- > 9H30 à 12H : Apprivoiser Facebook – Atelier
- > 13H à 15H30 : Gestion de dossier et de fichiers - Atelier

**Mercredi 7 juin 2023**

- 9H30 à 12H : Choisir son matériel numérique selon ses besoins – Exposé
- 13H à 15H30 : Android et les applications - Atelier

Apprenez à identifier les différents moyens de paiement existant et à choisir celui qui vous convient.

**10 participants MAXIMUM par activité**

Local intergénérationnel, Rue Malplaquaye 1 à 4557 Tinlot

**INSCRIPTIONS OBLIGATOIRES :**

- > **Audrey Sornin :**
- > **T. 0485 91 93 64 ou 085 24 16 90**
- > **mail : [audrey.sornin@tinlot.be](mailto:audrey.sornin@tinlot.be)**



**Programme d'activités et projets destinés aux seniors**

Quoi	Quand	Heure	Où
Atelier tricot	Tous les mardis	13H30 à 16H	Local Intergénérationnel
Atelier couture	1er et 3e jeudi	13H30 à 17H	Local Intergénérationnel
Gymnastique douce	Tous les mardis	11H15 à 12H15	Tinlotoise
Espace jeux (échec, cartes, jeux de société)	18/01, 15/02, 15/03, 19/04	14 à 16H30	Local Intergénérationnel
Comité des aînés	3e lundi du mois	A 9H30	Local Intergénérationnel
Goûter des aînés du comité des aînés de Tinlot	14 janvier	15H	Local Intergénérationnel
Ateliers Mobitic	11/01, 08/02, 08/03, 05/04	9H30-12H / 13H-15H30	Local Intergénérationnel

Vous avez envie de créer une activité au sein du local intergénérationnel ? Contactez-moi !  
 Besoin d'informations : Audrey Sornin, assistante de vie, 085 24 16 90 ou 0485 91 93 64

## Une saison de Travaux



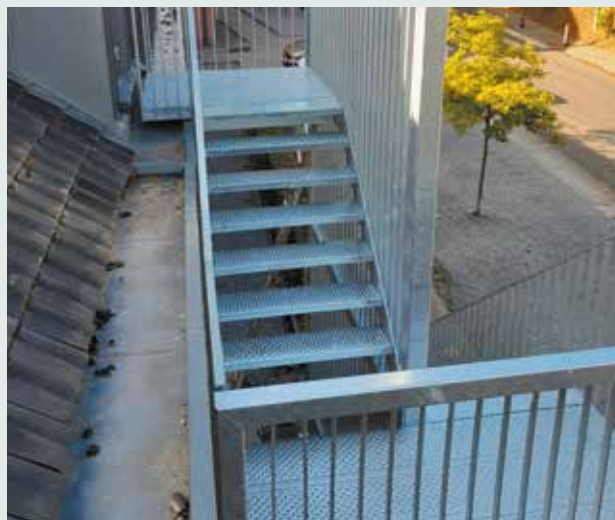
*Pose de la sous couche rue Notre Dame au Bois - Fraiture*



*Placement d'une nouvelle cuisine dans une Initiative locale d'Accueil (ILA) à Soheit-Tinlot*



*Verdurisation de cimetière à Ramelot*



*Escalier de secours du dortoir de l'école communale*



*Caméra de surveillance mobile*



*Prise de vue par caméra de surveillance mobile*

## La chronique de Dominique

### Complexité communale ( suite et ...fin ?)

Dans le dernier numéro du T4S, j'abordais dans cette chronique l'incroyable et méconnue complexité communale.

Cette complexité communale revêt bien d'autres aspects qu'il serait dommage de ne pas aborder dans ces lignes.

L'un des plus importants est la logique des subsides.

Une commune, spécialement si de petite taille (comme Tinlot), n'a pas toujours les capacités financières d'envisager des projets d'envergure sans l'obtention d'un subside venu de ce qu'on appelle familièrement « plus haut » c'est-à-dire principalement la région Wallonne et la Fédération Wallonie - Bruxelles (beaucoup plus rarement le fédéral et l'Europe).

Ainsi, lorsqu'une commune comme la nôtre a le projet de développer l'un de ses « gros » objectifs, elle est obligée de passer par plusieurs étapes.

**Parmi elles, la première et la plus importante, est la réalisation du dossier pouvant aboutir au subside.**

Logique me direz-vous !

Mais, bien souvent, ces dossiers sont extrêmement techniques.

Prenons l'exemple de l'extension d'une école (dossier en cours à la commune). Il a fallu des centaines d'heures à nos deux architectes pour élaborer le dossier.

Entre autres exigences, plans définitifs de l'agrandissement, cahier des charges des travaux à effectuer, obtention du permis d'urbanisme, demandes de prix à plusieurs entreprises de construction etc.

Cette première étape a pris énormément de temps et elle précède évidemment la seconde qui est l'introduction du dossier auprès de l'instance compétente (toujours logique me direz-vous).

Si cette phase du projet n'est pas la plus compliquée en termes de travail à fournir au niveau de l'administration c'est bien l'étape la plus stressante pour tous ceux qui ont participé à l'élaboration du dossier, puisqu'il s'agit de prendre son mal en patience en attendant de savoir si toutes les heures passées à réfléchir et à projeter vont pouvoir aboutir en quelque chose de concret.

Pour arriver à la dernière étape : la réalisation concrète du projet, il faut la réponse définitive et officielle de « plus haut ».

Si le dossier est accepté, le champagne peut être sabré et les travaux peuvent rapidement commencer.

Par contre, s'il est refusé, il n'y a plus qu'à ranger les bouteilles et retravailler le dossier pour tenter d'obtenir un subside l'année suivante (pour autant qu'il ne s'agisse pas d'un appel à projet « one shot » ...).

Comme vous le voyez, les centaines d'heures passées sur un dossier ne sont pas toujours récompensées et pendant ce temps, il n'a pas été possible d'avancer sur d'autres projets. Gabegie irrationnelle, pour le moins frustrante.

Ainsi, certains appellent-ils à la simplification des dossiers de subsides.

Soit en simplifiant la première étape.

Par exemple : toujours en prenant le cas d'une école, au lieu de remplir un dossier extrêmement technique, il s'agirait d'expliquer en quoi l'extension de l'établissement est primordiale. Infos sur base desquelles (si elle est convaincue) la Fédération Wallonie - Bruxelles pourrait bloquer des moyens pour de futurs travaux (le gros du travail technique se ferait après cette étape).

Soit en faisant ce qu'on appelle des droits de tirages : dotation accordée pour une période déterminée à chaque commune dans laquelle cette dernière peut puiser pour réaliser différents types d'investissements. Le montant de la dotation est calculé sur base de critères préétablis (nbr d'habitants, km de voiries, nbr d'enfants...). Ce qui permettrait aux communes d'avoir une autonomie beaucoup plus grande et d'orienter les moyens dont elle dispose vers les nécessités les plus criantes.

Evidemment, la simplification d'un niveau de pouvoir implique peut-être la complexification d'un autre...

Et comme le disait Emil Michel Cioran : « Espérer, c'est démentir l'avenir »

*Dominique Albanese,  
Échevin des sports*





## Plan grand froid



**En cas de conditions hivernales extrêmes, il est important d'être solidaire entre villageois !**  
**Vous connaissez une personne vulnérable, isolée ou en difficulté à cause des conditions climatiques ?**  
**Vous êtes vous-même dans le besoin ?**

Contactez l'assistante de vie, Audrey Sornin, au 085 24 16 90 ou 0485 91 93 64 - [audrey.sornin@tinlot.be](mailto:audrey.sornin@tinlot.be).

Elle trouvera des solutions et aidera à mettre en place l'aide nécessaire.

La commune de Tinlot établit une liste de citoyens désireux d'être contactés par l'assistante de vie en cas de conditions météorologiques extrêmes.

N'hésitez pas à vous inscrire ou inscrire une personne de votre entourage.

## Voici quelques conseils à suivre par temps hivernal

- > EVITEZ DE SORTIR aux heures les plus froides (tôt le matin et tard le soir)
- > RESTEZ CHEZ VOUS en cas de neige ou de verglas pour éviter les chutes
- > SI VOUS DEVEZ SORTIR, habillez-vous chaudement, couvrez-vous la tête et les extrémités
- > MANGEZ ET BUVEZ normalement
- > PREVOYEZ provisions et médicaments en suffisance
- > DONNEZ DES NOUVELLES à votre entourage
- > CHAUFFEZ VOTRE LOGEMENT sans le surchauffer



Dans le cadre du Plan Grand Froid, la Commune de Tinlot établit un partenariat avec le Patro 4 Horizons de Nandrin-Tinlot.

En effet, les grands patronnés cherchent des fonds pour financer leur camp d'été 2023 et vous proposent donc de réaliser diverses tâches, comme par exemple :

- > Déblayer les entrées ou allées enneigées
- > Faire les courses alimentaires ou produits pharmaceutiques
- > Petits travaux d'intérieur et d'extérieur
- > Laver votre véhicule (intérieur et extérieur)
- > Diverses tâches ménagères
- > Réaliser des repas

N'hésitez pas à contacter les animateurs pour organiser cela au mieux :

- > Louise : 0493 48 15 54
- > Joé : 0499 82 67 45
- > Martin : 0475 69 01 72

**Disponibilités : Tous les samedis et mercredis de 14 à 17 heures du 21/12/2022 au 19/03/2023.**



## Retours en images sur les activités organisées ou coorganisées par le service âgé.

Le 8 septembre, la Commune de Tinlot s'est engagée en faveur de l'inclusion des personnes concernées par la maladie d'Alzheimer et des maladies apparentées en signant la charte Commune Amie Démence.

Cette démarche a été suivie d'une conférence dispensée par la Présidente de la Ligue Alzheimer, Madame Sabine Henry.



Le 3 octobre, lors de la semaine des aidants proches, la Commune de Tinlot et la Mutualité Chrétienne en collaboration avec le Centre Neurologique et de Réadaptation Fonctionnelle de Fraiture organisaient une après-midi d'échanges et de rencontres autour de l'aidant proche.



Le 8 octobre, la Commune de Tinlot coorganisait le Salon Bien vieillir à Modave. Une belle organisation qui a permis aux aînés du Condroz d'obtenir divers renseignements et de passer un moment convivial.



Le 23 novembre, le comité des aînés et le service âgés de la commune organisait une sensibilisation sur le code de la route animé par l'Inspecteur principal Hervé Philippin en charge du service circulation.



## Bus social



Vous avez un problème ponctuel de mobilité ?  
Le Tinlot-Bus peut vous aider !

N'hésitez pas à nous contacter pour  
l'organisation pratique au **085 83 09 21**

**Attention, l'agenda se remplit vite.**

**Soyez prévoyants !**



## Hommage à Guy Lamotte, ancien échevin des travaux

Originaire du pays, Guy est né à Soheit-Tinlot, a grandi à Soheit-Tinlot et à vécu la majorité de sa vie à Fraiture. Personne ne connaissait mieux la Commune que lui.

Échevin des travaux, il en avait arpenté tous les chemins, il savait l'emplacement de tout l'égouttage, de tous les radiers, de la plus petite canalisation.

Il connaissait tous les sentiers, tous les chemins et toutes les routes.

**Mais avant tout, il connaissait et aimait les gens de son village.**

**Sincère, engagé, bon vivant** tout en restant les pieds sur terre, tout le monde le connaissait et il connaissait tout le monde.

**Il aimait les poignées de main, les embrassades ... la chaleur humaine.**

Conseiller communal dès 1994, échevin en 2001 et conseiller de l'action sociale en 2012, il faisait partie des politiques qui savent donner de leur personne au service du citoyen.

**Ton sourire et ton humour vont nous manquer, Guy !**

*Christine Guyot,  
Bourgmestre*



## Anne-Marie Hosay, 42 années au service de la Commune de Tinlot

Le lundi 5 décembre, l'ensemble du personnel communal a fêté le départ à la pension d'Anne-Marie Hosay, une institution dans le personnel communal.

Ce fut l'occasion de lui remettre fleurs et cadeaux ainsi qu'un discours du Directeur général :

*"Anne-Marie,  
On dit que nul n'est irremplaçable. Pourtant, trouver quelqu'un pour te succéder dans ton poste va être un vrai défi. Une première a déjà jeté l'éponge !!!*

*On dit également que chaque personne est unique. Mais en ce qui te concerne tu dépasses largement ce concept. Tu es un phénomène, un monument, un personnage de BD qui a marqué, marque et marquera très longtemps la Commune de Tinlot.*

*Nous ne trouverons jamais une personne, une perle rare, oserais-je dire même un diamant qui puisse prétendre t'arriver à la cheville, avoir ton sens de la répartie et le bon sens qui te caractérise tellement.  
Il est dit et cela j'ai pu le vérifier que tu étais la mémoire de Tinlot. Ton départ sera une perte monumentale. Tu étais notre archive vivante.*

*Je ne doute pas un seul instant que les années à venir seront pleines de projets : Je ne serai pas surpris de te voir prochainement dans l'émission «l'amour est dans le pré». Dans les «reines du shopping » ou même dans TPMP». Ils auraient tort de ne pas t'y inviter pour exploser l'audimat.*

*Bref, tu vas continuer à développer tout ton potentiel maintenant que tu nous quittes.*

*Ton travail de fonctionnaire t'a ralenti pour vivre à fond... Désormais fonce et profite de la vie.*

*Prends le temps de savourer les matinées en pensant à tes anciens collègues qui seront toujours esclaves du réveil.*

*Anne-Marie tu fais l'unanimité. Nous avons tous une tendresse très particulière pour toi, ton personnage et ta nonchalance.*

*Tu vas nous manquer mais il serait égoïste de vouloir te garder et te priver d'une belle et longue retraite.  
Anne-Marie, sache que très sincèrement, nous t'aimons."*

Joachim Rébia



## Un subside de 340.000 € pour la rénovation énergétique de la Tinlotoise

Dans le cadre de l'appel à projet «Rénovation énergétique des infrastructures sportives» la commune a réussi à obtenir un subside de 340.000 € (équivalent à 70% des coûts des travaux) pour rénover de fond en comble notre salle de sport communale.

Les travaux consisteront en :

- > Rénovation complète de la toiture.
- > Installation de panneaux solaires.
- > Remplacement des châssis et fenêtres.
- > Remplacement des éclairages halogène par du LED.
- > Renforcement de l'isolation du bâtiment par la pose de panneaux en mélèze sur la façade extérieure.
- > Remplacement de la chaudière à mazout par 2 pompes à chaleur (une pour la salle et une pour les sanitaires et vestiaires).

Ces travaux permettront de réduire drastiquement les coûts énergétiques de la Tinlotoise et les émissions de gaz à effet de serre seront diminués de près de 90 % !



C'est donc une superbe nouvelle pour tous les utilisateurs de la salle ainsi que pour la ... **planète** !

Le complexe dossier administratif (cahier de charges, marchés publics, dossiers administratifs ...) sera réalisé durant l'année 2023 tandis que nous espérons voir les travaux terminés en 2024.

*Dominique Albanese*  
*Echevin en charge des sports*

## Sac PMC

Petites questions pratiques sur les changements 2023 :

> dès cette semaine, certaines communes auront leur « dernière » collecte de sacs transparents avant 2023. Que doivent faire les citoyens avec les plastiques souples d'ici le 1er janvier ?

**Nous invitons les citoyens à continuer à utiliser des sacs transparents et de les stocker « comme d'habitude » jusqu'à la première collecte de PMC de janvier. Pourquoi ? Car notre nouvelle usine Sitel ne sera disposée à trier les plastiques souples qu'à partir de janvier.**

> Oui mais si nous n'avons plus de sacs transparents ? Pas de problème, on peut utiliser des sacs PMC pour mettre ces déchets MAIS ces sacs PMC ne pourront être mis qu'à la première collecte de janvier.

> S'il reste un stock de sacs transparents après le 1er janvier ? Pas de soucis, ceux-ci pourront être utilisés comme des sacs PMC bleus. Dès le 1er janvier (et jusqu'à épuisement des stocks), les sacs transparents seront collectés toutes les 2 semaines et nous pourrons y déposer les emballages en plastique rigides et souples, les emballages métalliques et les cartons à boisson.

**NEU! Ab dem 1. Januar,  
müssen Verpackungen aus Weichplastik  
in den blauen Sack geworfen werden!**

**NOUVEAU! Dès le 1<sup>er</sup> janvier,  
les emballages en plastique  
souple c'est dans le sac bleu!**

E.B. - All Van Gaster - Foti Busca - Avenue des Olympiques 2 - 1100 Bruxelles - Septembre 2022 - Ne pas jeter sur la voie publique



## De nouvelles plaines de jeux dans nos villages

Durant tout le mois de novembre, deux équipes d'installateurs ont travaillé aux quatre coins de la commune pour monter les nouvelles plaines de jeux dans chacun de nos 6 villages.

**Un budget de 125.000 € a été consacré pour offrir aux jeunes citoyens tinlois des infrastructures sécurisées, durables et de qualité.**

Toutes les tranches d'âges trouveront leur bonheur dans ces nouvelles installations car comme vous le voyez ci-dessous, les modules sont variés et offriront plaisirs et divertissements aux plus petits comme aux plus grands.

Vous constaterez aussi qu'un Street Workout a été installé à la Tinloise, il permettra aux sportifs d'y faire des exercices.

Alors ... bon amusement à tous !

*Dominique Albanese*  
Echevin de la jeunesse



## Primes de naissance et accueil des nouveaux habitants 2021 !

Le vendredi 25 novembre dernier, la salle «Le grenier», mise gracieusement à disposition par son propriétaire, a servi de décor à l'accueil des nouveaux habitants de Tinlot et à la distribution des primes de naissance.

Au cours de l'année 2021, 23 petits Tinlois et Tinloises sont venus nous rejoindre, 9 filles et 14 garçons.

Cette soirée fut aussi l'occasion pour les nouveaux habitants de Tinlot, de faire connaissance avec leur commune, faire connaissance avec leurs représentants politiques et agents communaux mais également de faire connaissance entre eux !

Bienvenue à tous !

*Christine Guyot,*  
Bourgmestre



## Le Comité des Aînés de Tinlot

Actuellement, le comité se compose de 10 personnes qui se réunit une fois par mois, le 3e lundi de chaque mois.

Leur but est de veiller au bien-être et à la sérénité de chacun au sein de la commune, en favorisant la rencontre et la création de liens sociaux.

Il organise et propose aux aînés de toute l'entité des activités diverses.

Ceci a différents objectifs comme rompre l'isolement et passer de bon moment en groupe.

Aussi, le comité relaye les informations, identifie les difficultés et besoins de chacun.

**Vous avez envie de rejoindre le comité ?**

**Vous êtes intéressés par les activités du comité ?**

**Des idées à partager ?**

**Contactez Audrey Sornin**

**assistante de vie au 085 24 16 90 ou 0485 91 93 64.**

Dates définies des activités en 2023 :

> 14 janvier : Goûter - Farandole de gaufres - 15h au Local Intergénérationnel

> 27 avril : Excursion - Programme dans le Tinlot 4 Saisons Printemps 2023

> 31 août : Excursion - Programme dans le Tinlot 4 Saisons Été 2023

> 14 octobre: Goûter - 15h au Local Intergénérationnel



## Goûter du Nouvel an



# Venez partager une farandole de gaufres Goûter de Nouvel An

*Le Comité des Aînés vous convie très chaleureusement à son goûter.  
L'occasion d'échanger un moment de partage et de convivialité autour d'une douceur.*

### Quand ?

**Le samedi 14 janvier 2022 à 15h**

### Où ?

**Au local intergénérationnel rue Malplaquaye, 1 - Tinlot**

### Réservation obligatoire

**Mme Josiane Mellaerts - 0474 57 30 01**

**La participation s'élève à 5 € par adultes et 2,50 € par enfants**

**Si vous avez un souci de mobilité, celui-ci ne doit pas être un frein ! Vous pouvez contacter Philippe Van Goey au 0473 17 73 55 pour une solution de transport.**

**Au plaisir de vous voir !**

*Le Comité des Aînés*

## Activités ASBL Prieuré St-Martin de Scry - 1er trimestre 2023

### > Atelier Couture :

Tous les 2e et 4e lundis de chaque mois – hors congés scolaires – de 14 h à 16 h30

### > Comme les mages... Fêtons l'Épiphanie, suivons l'étoile - Balade contée avec chants

Dans les rues et ruelles du village de Scry.  
Vendredi 6 janvier 2023 à 18 h – RDV sur la place de l'église de Scry.

### > Echange de vœux

Rassemblement convivial en auberge espagnole pour un petit goûter. Le verre de l'amitié et les boissons chaudes et froides seront offerts par le Prieuré le dimanche 8 janvier 2023 dès 15 h.

### > Conférence-débat : « De la Morale à l'Éthique : trois dimensions au service de l'Amour. »

par Frère Philippe Cochinaux  
Lundi 23 janvier 2023 à 20 h.

### > Conférence-débat : « La place de l'héritage chrétien dans l'espace public » par Delcorps Vincent

Lundi 13 février à 20 h.

### > Conférence-débat : « Partager la foi et célébrer le culte avec des non-croyants »

par la Pasteure Marie-Pierre Tonnon-Louant  
Lundi 6 mars à 20 h.

### Renseignements et inscriptions:

Françoise : 0475 96 15 01, Myriam : 0479 66 54 05  
PAF libre - [www.prieure-st-martin.be](http://www.prieure-st-martin.be)

## Comité "L'espoir Scrytois"

### Même pas peur...

Monstres, sorcières, fantômes... tous étaient là cette nuit du 29 octobre pour hanter les rues de Scry et quémander des collations.

### Même pas peur...

Encore plus nombreux que les années précédentes, vous avez, vous les habitants de Scry, ouvert votre porte pour accueillir ces enfants qui ont été comblés par vos largesses.

### En leur nom, nous vous en remercions.

**Nous vous remercions aussi, vous les fidèles et vous les nouveaux, pour votre participation à notre soirée. Sans vous, en effet, rien ne serait possible.**

C'est toujours un plaisir pour les membres du comité de vous retrouver, de prendre le temps de papoter, de vous voir danser et, cette année, de voler la vedette aux enfants en jouant avec les ballons.

Dans l'attente de partager un nouveau moment de convivialité avec vous, nous vous présentons déjà nos meilleurs vœux pour l'année qui va bientôt arriver.

*L'Espoir Scrytois*





## Je cours pour ma forme



Une belle session vient de s'achever avec un groupe 3-7 qui a vraiment bien fonctionné. A noter qu'il y avait 3 adolescentes dans ce groupe qui couraient en binôme avec leur maman. C'était vraiment intergénérationnel. La plus jeune avait 14 ans et Viviane 62 ans.

Le groupe 7-12 : bonne ambiance et une belle progression avec 12km lors du test.

Pour la session suivante qui débutera le 13 mars, on fera un groupe 0-5 pour les débutants, un groupe 5-10 et un groupe 10+.

Sébastien Wéry

Moniteurs :

Sébastien WERY - 0496/36 13 55

Thomas VAN HEE - 0495/ 36 82 45

Nicolas MIGNOLET - 0473/ 22 41 28

30€ pour 12 semaines - à verser sur le compte de la Commune BE46 0910 1156 3136

**Renseignements et inscriptions**

**Service des Sports – Christelle COLLAERS – 085/830 935**

**christelle.collaers@tinlot.be**



## Sainte Reine

### Jeunesse musicale

1 à 2 fois par mois, nos élèves de P1 et P2 ont des ateliers de jeunesse musicale. Percussions, échauffement de voix et bien d'autres surprises sont au programme.



### Cross interscolaire et plus

Comme chaque année, nos élèves de P3 à P6 participent au cross interscolaire avec les écoles de Nandrin et de Rotheux. L'occasion pour les autres élèves de venir les encourager, découvrir la mare et ses alentours. Amusement et découverte garantis !



### Souper de l'école

Après quelques années d'absence, c'était le grand retour de notre souper d'école. Menu couscous au programme, un régal ! Un grand merci à toutes les personnes qui ont participé à ce souper.



Syndicat d'initiative



*Syndicat d'Initiative  
Entre Eaux & Châteaux*

Vallée du Hoyoux 6b  
4577 Pont de Bonne (MODAVE)  
085/41.29.69  
info.sivh@gmail.com

## Ça s'est passé près de chez vous...

### Journées du Patrimoine

**Samedi 10 et dimanche 11 septembre - Circuit en car « Entre Eaux et Châteaux »**

Au départ de Modave, plus de 130 personnes ont partagé un moment privilégié en découvrant un nouveau circuit, richement commenté par le cercle d'histoire de Vyle. Les participants ont eu accès au château d'Ochain, au château de Belle-Maison ou encore au château de Vyle-et-Tharoul. Un grand merci au Cercle d'Histoire et de Folklore de Marchin pour la qualité de son guidage.

### Semaine des sentiers du 10 au 16 octobre

Afin de profiter de la richesse de notre belle région, nous avons organisé 5 activités :

- > **Une balade énergisante** animée par un guide spécialisé qui a permis aux participants de se reconnecter avec la nature et de se ressourcer. Cette expérience a été un excellent remède à ces temps moroses !
- > **Une balade entretien** d'un joli sentier dans le village de Les Avins
- > **Une visite guidée** par la société Vivaqua, gestionnaire et propriétaire du site du captage d'eau souterraine de la vallée du Hoyoux. Cet accès exceptionnel a captivé les participants privilégiés qui ont pu y accéder.
- > **Une balade découverte des champignons** et une autre **des plantes sauvages** commentée par un guide nature aux alentours du château de Modave. La météo favorable nous a permis d'identifier pas loin de 30 variétés différentes !



## Cela se passera près de chez VOUS...

### Traqu'boules de Noël du 1er au 24 décembre

Le Syndicat d'Initiative va à nouveau cacher 8 boules de Noël sur le territoire de Modave, Marchin, Clavier et Tinlot. Une grande traque aux boules sera lancée tout au long de l'Avent. Chaque boule trouvée grâce à des indices postés sur notre page Facebook [Tourisme Modave Marchin Clavier Tinlot | Modave | Facebook](#) rapportera de chouettes cadeaux de nos généreux commerçants en attendant ceux du Père Noël !

### MARCHE ADEPS

**Dimanche 29 janvier – Vyle-Tharoul (Marchin)  
Départ de l'école Saint Joseph, Chemin de Tharoul 4**

Venez vous détendre sur l'un des 4 parcours de balade pédestre tracés pour notre marche ADEPS annuelle. Soupes maison, sandwiches et bières locales vous attendent après votre parcours. Inscriptions sur place dès 8h30.

## Village, village, comme tu as changé !

"Ramelot est le village le mieux préservé de la commune. Les constructions récentes sont relativement peu dérangeantes et l'ensemble ancien est toujours bien visible..." Cette analyse extraite d'un document officiel de 2013 suscite pas mal de questions : que signifie "l'ensemble ancien est toujours bien visible" ?

Nos six villages ont chacun une identité qu'ont imprimée les générations qui y ont vécu avant nous. Nous devons y percevoir d'abord leur labeur et leur volonté de s'adapter pour vivre - ou survivre - dans des conditions très dures. Il serait naïf et anachronique de figer une vision urbanistique immuable dans le passé.

Dans le cas de Ramelot, référons-nous aux témoignages d'époque pour identifier les péripéties de l'évolution.

### Avant le XIXe s.

Le plus ancien document fiable (ci-contre) est une des cartes réalisées par Ferraris en 1770-1778.

Ferraris représente (en rouge) les bâtiments "en dur", c'est-à-dire, à l'époque, en pierre calcaire locale. On dénombre une petite trentaine de maisons de petite taille et isolées ainsi que l'église, entourée du cimetière. A côté de l'église, le château, plus petit que l'actuel.

L'habitat se trouve au nord de l'église, dans une bande qui s'étend surtout vers l'ouest. Un seul chemin (la Rue des Cortis) prolonge le Chemin d'Abée (la Rue des Aubépines) vers le Tige de Vyle. Pas de construction, à l'exception de la Cour du vieux puits, sur la chaussée romaine, ni de trace du tilleul (encore à planter !).



Deux éminents géographes confirment et expliquent 50 ans plus tard l'impression de pauvreté que dégage le plan :

- > Population : 82 hommes, 73 femmes.
- > Habitations : les maisons sont toutes bâties en moellons avec toiture en paille ; elles sont disséminées ; il y a une église et un petit château.
- > Agriculture : on récolte épeautre, seigle orge, avoine, pour la consommation... 58 bonniers de taillis qu'on exploite de 12 à 15 ans pour bois de chauffage et charbons... (Vander Maelen, 1831)
- > 160 habitants. Il n'y a que 34 habitations construites en pierres et couvertes en paille, à l'exception du château qui n'a rien de remarquable... On y cultive l'épeautre, peu de seigle, point de froment. Fourrages pour la consommation locale. Bois, taillis, peu de haute futaie; 2 fours à chaux pour l'amendement des terres... (Delvaux, 1835)

### Un monde qui change.

Au milieu du XIXe, après plusieurs crises, le gouvernement belge fonde le progrès économique et social sur une nouvelle énergie, le charbon. La métallurgie, les carrières, la chaux trouvent un élan salutaire et absorbent la main d'oeuvre locale qui désormais se déplace. Encore faut-il assurer des transports lourds en créant un réseau routier et ferroviaire. On réalise de nouveaux chemins, on empierre, on pave ; à Ramelot, le site du carrefour du tilleul est complètement modifié et la Rue du Village apparaît. Ces faits sont bien sûr liés : l'antique chaussée romaine - en terre et d'une largeur de 3,5m - escaladait l'ondulation du Tige d'Abée, 25 m. à gauche de l'actuelle et passait entre l'emplacement du tilleul et la première maison de la Rue des Aubépines.

Le carrefour avec l'axe Chemin d'Abée - Rue des Cortis se trouvait donc plus haut, au niveau du pied du tilleul et de la cabine électrique sur l'autre côté de la route moderne. Et cela dura jusqu'en 1852 quand un ingénieur des Ponts et Chaussées, inspectant l'empierrement réalisé sur ce chemin de grande communication entre Terwagne et Strée, jugea dangereux et inacceptable "une espèce de précipice

de plusieurs mètres de profondeur et non garanti contre l'accotement de gauche."

L'encaissement actuel de la chaussée légèrement déplacée vers Ramelot y remédia et dès 1860 des maisons furent construites sur l'ancien tracé.

Quant au tilleul, il est représenté sur les Plans Primitifs (1809 et révisés en 1829) à droite de la route, au milieu de l'espace libre où sera aménagé le carrefour actuel. Vestige et souvenir de l'ancienne disposition, le tilleul se retrouve maintenant perché sur une butte élevée, à gauche cette fois de la chaussée rénovée. Cette nouvelle configuration coupa définitivement l'axe de plain pied Abée - Cortis. La Rue des Aubépines se termina par un raidillon, ce qui rendit possible l'ouverture de la Rue du Village. Tout l'équilibre urbanistique s'en trouva modifié : l'ancien tracé de la chaussée se couvrit d'habitations d'artisans (un menuisier, un maréchal-ferrant, un tailleur de pierre) ; la Rue du Village devint l'artère principale et l'ancienne liaison vers la Rue des Cortis disparut dans un champ.

L'article complet avec les reproductions des cartes sur [tinlot.be/loisirs/](http://tinlot.be/loisirs/)



## Encore un souper-spectacle en compagnie des Z'Indésirables

Le samedi 26 novembre, le Comité Culturel de TINLOT, a organisé son «souper-spectacle» comme chaque année. Une fois de plus, nous avons pu compter sur un nombreux public.

En effet, 150 personnes se sont rassemblées autour de la traditionnelle choucroute vers 18h30. Choucroute qui a encore fait cette année l'unanimité.

A 20h30, place au nouveau spectacle des Z'INDESIRABLES. «Comment comprendre les femmes ?». Deux heures de spectacle où l'humour fut totalement au rendez-vous.

**Mais qui sont les « Z'INDESIRABLES » ?**  
C'est un duo qui fêtera ses 30 ans de carrière l'année prochaine.

Composé de Marc ANDREINI et Jean Yves GIRIN, deux anciens kinésithérapeutes liégeois.

**Ils en ont fait des spectacles depuis des années !!!**  
Deux personnages haut en couleur qui sont devenus experts en «improvisation».

Tout au long de ces années, nous avons pu les voir notamment dans «l'homme qui murmurait à l'oreille des chevaux» ou encore «le bain», joué à TINLOT il y a 8 ans.

Ils arpentent également chaque année les rues du festival d'Avignon où, à chaque sortie, ils sont repérés et reconnus par le public français.

*Cécile VALGAERTS*  
*Présidente du Comité*

Pour la part, à Tinlot, c'est à nouveau un plaisir de faire partie de ce comité en tant qu'Echevin, comité composé de 11 personnes soudées qui œuvrent pour la culture communale et orchestré de main de maître par sa présidente Cécile Valgaert.

**J'en profite également pour remercier tous les bénévoles.**

Une commune sans culture n'est pas une commune, c'est pourquoi, le comité culturel se dévoue régulièrement durant l'année pour proposer différentes activités aux citoyens.

**N'ayez pas peur de sortir de chez vous pour découvrir les activités du comité et ainsi rencontrer peut-être ... vos voisins.**

Le prochain rendez-vous est exclusivement consacré aux enfants de la commune et des environs, à savoir «Noël au théâtre».

**Si vous êtes intéressés, la date du spectacle est fixée au 26 décembre.**

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site de la commune ou la page facebook du comité.

Encore merci à tous pour votre présence lors de nos activités.

*Denis CRAISSE*  
*Echevin de la Culture*



## Chèque mazout de 300 euros



## Comment obtenir le chèque ?

Tout ménage ayant été livré en gasoil de chauffage (mazout) ou propane en vrac par une entreprise entre le **15 novembre 2021 et le 31 décembre 2022 à des fins de chauffage de sa résidence principale peut solliciter l'allocation de 300 euros net.**

Cette allocation ne peut être demandée qu'une seule fois par ménage et est octroyée aux ménages résidant dans une habitation individuelle ainsi qu'à ceux logés dans une copropriété (immeuble à appartements par exemple).

L'allocation de 300 euros est accordée sur la base d'un formulaire à compléter. Cela peut se faire en ligne (<https://chequemazout.economie.fgov.be>) ou sous forme papier.

Pour toute question ou aide éventuelle, contactez le CPAS au 085 83 09 21

**ATTENTION**, cette aide est cumulable avec l'allocation de chauffage (si vous êtes dans les conditions d'octroi)

## Le saviez-vous ?



**Le CPAS de Tinlot est partenaire de l'action « Article 27 » qui permet l'accès à la culture pour un prix modique.**



Concrètement, il vous est possible d'aller voir un spectacle au Centre Culturel de Huy, d'aller au cinéma, ... pour 1,25€.

Le ticket est remis par l'assistante sociale du CPAS et vous devez l'échanger contre un ticket d'entrée au spectacle de votre choix.

Peut-être y avez-vous droit ?

N'hésitez pas à nous contacter au 085 83 09 21 pour toute information ou surfer sur le site <https://wallonie.article27.be/> -Votre-agenda-



## Nouveau !

Le CPAS de TINLOT a maintenant une page Facebook. N'hésitez pas à nous suivre pour connaître nos dernières actualités.



## Noces d'or

De l'or pour l'anniversaire de mariage de Guy et Paula Winters-Calande.

Entourés de leur famille, ils ont été reçus à l'administration communale le samedi 3 décembre.

Ce fut l'occasion de retracer leur vie bien remplie par le travail, un engagement fidèle dans la vie de village ainsi que la famille ... leur fierté !

Nous leur adressons nos plus chaleureuses félicitations et leur souhaitons encore beaucoup d'années de bonheur.

Christine Guyot,  
Bourgmestre



## Mariages

Dernier mariage de l'année 2022, ce samedi 26 novembre, où j'ai eu l'honneur de célébrer l'union de Joséphine Cassart et Thomas Decroupette de Seny.

C'est entourés des personnes les plus chères à leurs cœurs qu'ils se sont dit «Oui» avec beaucoup d'amour et d'émotion.

Christine Guyot  
Bourgmestre



## Enfants d'un même père

Notre a.s.b.l, située à Seny, accueille depuis 1995 des enfants en situation de handicap âgés de 2 à 18 ans.

**Actuellement, 13 enfants vivent de manière «permanente» au centre. Ceux-ci bénéficient d'un accueil et d'une prise en charge adaptés à leurs besoins.**

D'autres enfants rejoignent le groupe d'enfants permanents pour les vacances et/ou les week-ends.

Ils s'intègrent au groupe et à ses activités pour des temps variables selon la demande et la disponibilité du service.

Cet accueil permet entre-autres aux familles de «souffler» ou simplement de se reposer.

**Nous sommes agréés par l'Agence pour une Vie de Qualité (AViQ) et partiellement subsidiés.**

L'année passée, nous avons inauguré la nouvelle aile du bâtiment. Depuis lors, les enfants en profitent pleinement et ont la possibilité de circuler bien plus librement !

Aussi, l'équipe de l'a.s.b.l a évolué, vous risquez de croiser de nouveaux visages à l'occasion.

### Des coups de mains sont toujours les bienvenus !

Nous sommes à la recherche de bénévoles pour l'entretien du jardin, pour des travaux administratifs, pour la cuisine, pour les sorties avec les enfants ou encore pour réaliser des activités (bricolage, peinture, poterie...) avec eux lorsqu'ils ne sont pas à l'école.

N'hésitez pas à prendre contact avec nous au **085 51 22 59** ou via l'adresse suivante : [aemp.asbl.as@gmail.com](mailto:aemp.asbl.as@gmail.com)

Au plaisir de vous croiser !



1000 m2 d'exposition



**MOBILIER**  
**Tendances**  
LA QUALITE A PRIX D'AMI



**L'aménagement et la décoration sous toutes ses formes !**

**SALONS - RELAX - MEUBLES - LITS - PLACARDS - ART. DECORATION**





Rejoignez-nous !  
facebook

400 m des quatre bras

Route de marche 22,  
**TINLOT**

Heures d'ouverture : du mardi au samedi de 10h à 18h30 &  
**DIMANCHE de 13h30 à 18h30**

**WWW.MOBILIER-TENDANCES.BE - Tél : 085 84 63 26**



**Les 4 Saisons**  
Dépôt-vente TINLOT

Une boutique dans l'air du temps pour un concept qui l'est tout autant  
Vêtements de seconde main, tous les articles pour enfants, jeux, ménage...  
Vente et dépôt

Christiane GAETHOFS  
Route de Dinant 23  
4557 SCRY-TINLOT  
Tél. 085 51 25 92  
0479/96 84 58

Ouvert le Mardi de 13 h à 17 h et le Jeudi de 13 h à 17 h



**Levooz**  
Rue du Centre, 54 à Tinlot  
085-61.60.80  
www.levooz.com

Venez découvrir nos

- Tonnelles de jardins
- Pergolas
- Fermatures de ferrasses
- Auvents de caravanes





**INFIRMIÈRE** 0479/ 05 09 71

indépendante à domicile

Rte de Terwagne, 18  
4557 SENY

Corina **MONTEFORTE** 7/7 jours Agrée ttes mutuelles



085 51 24 64

Rue de la gendarmerie, 45  
4550 NANDRIN



**KAKET**  
**4X4 Service**  
 Rue du Montys 8 - SOHEIT-TINLOT  
 Tél.: 085/51 17 20  
*Dépannage 24h/24h*

Location camionnettes  
 Votre boutique 4x4  
**Raid Adventure Service**

www.kaket.be - services@kaket.be



**Vierset-Barse**  
 Ouvert de 7h30 à 12h00  
 et de 13h30 à 18h00  
 Le dimanche  
 jusqu'à 13h00  
 Fermé le mercredi  
 Tél: 085/23 33 28

*Boulangerie - Pâtisserie*  
  
**Laurent NIESTEN**  
*Rien ne remplace le savoir-faire de votre boulanger!*

**Tinlot**  
 Ouvert de  
 7h30 à 18h30  
 Le dimanche  
 jusqu'à 16h00  
 Fermé le mercredi  
 Tél: 085/61 16 06

 **NOUVEAU**  
**Ouverture non-stop**  
**8h30 > 18h30**  
**sauf le samedi 8h30 > 12h30**

Pharmacie Familia SOHEIT - TINLOT  
 67 Rue du Centre, 4557 Soheit - Tinlot

 [monfamilia.be](http://monfamilia.be)

**Ets Dechamps et Fils**  
 ELECTRO - TV - HI-FI - VIDEO - MATERIEL ELECTRIQUE  
 Liste de mariage - dépannage  
 Rue de Dinant 22 - 4550 NANDRIN



**085 / 51 11 79 - www.dechampsetfils.be**

**IVECO**  
**Garage Alex REGINSTER et Fils**  
 VEHICULES UTILITAIRES - VOITURES TOUTES MARQUES

Vente - Entretien - Réparation

6, rue du Montys - 4557 TINLOT - **085/ 51.15.50**  
[reginster.therry@brabant.com](mailto:reginster.therry@brabant.com) - [www.iveco.com](http://www.iveco.com)

**Établissements Jules Simon**  
 Lundi - Vendredi : 7h-12h et 13h-17h  
 Samedi 7h-12h

Tel : 04 383 82 82 Fax 04 383 87 12  
 GSM: 0496 12 28 88

Route de Villers, 17 4162 Hovly Rue Martinpo, 15 4557 Tinlot

Béton prêt à l'emploi livré sur place ou à emporter



Pour les particuliers et les professionnels

  
 home décoration

CONSEIL EN DECORATION - ARTICLE DECO - PAPIER PEINT  
 PEINTURE - REVÊTEMENT DE SOL - STORES PARE-SOLEIL  
 CARPETTES - TISSUS - CARRELAGES - NOS SERVICES

Rue du Montys, 18 - 4557 Soheit-Tinlot - 085 51 17 62  
[gerard-rulot@hotmail.com](mailto:gerard-rulot@hotmail.com) - [www.rulot-home-decoration.be](http://www.rulot-home-decoration.be)

 **Marcel PONTHER**  
 Géomètre-Expert  
 Expert judiciaire  
 Pathologie des bâtiments

GSM 0495 / 93 64 32  
 Tél 085 / 51 15 83  
 Fax 085 / 51 33 35  
 Rue de la Vieille Forge 11 - B-4557 Fraiture

**la Trouffette**  
**Bière Artisanale**  
 brassée par Philippe Minne  
 Blonde-Brune-Rousse  
 Belle d'été-BPA-Givrée  
 Disponible en 75cl et Fût de 20L  
 3ruedeLiègeàFraiture-0475878366



**Parcs et jardins**  
**Wengler Joffrey**  
**0499/63.15.43**  
 création et entretien - taille - abattage - plantation



**Dany DEVIGNAT**



Tous travaux de peinture  
**Rue des Aubépines, 22 - 4557 TINLOT**  
**085/ 51 14 15**

**Brico RULOT**

MÉNAGE - CADEAUX  
 PETIT ÉLECTROMÉNAGER  
 BRICOLAGE - SANITAIRE  
 LUMINAIRE - JARDINAGE

**085/ 51 30 88**  
 Zoning industriel : rue du Montys - TINLOT



  
 MAZOUT / GAZ / PELLETS



**COMMANDEZ MAINTENANT ! SERVICE RAPIDE**

ECONOMISEZ SUR VOTRE FACTURE DE MAZOUT EN COMMANDANT DIRECTEMENT SUR NOTRE SITE INTERNET : **WWW.MAZOUT-PREVOT.BE**  
 POSSIBILITÉ AUSSI DE COMMANDER PAR TÉLÉPHONE OU PAR MAIL.

MAZOUT PRÉVOT, C'EST ÉGALEMENT LA LIVRAISON DE PELLETS, GAZ, BOIS ET CHARBON.  
 TOUTES LES INFOS DE LIVRAISON SUR NOTRE SITE : [WWW.MAZOUT-PREVOT.BE](http://WWW.MAZOUT-PREVOT.BE)

Mazout Prévot • Rue Martinpo 17, 4557 Tinlot • Tel : 085/5122 23  
 Infos & renseignements : [richard.prevot@prevot-group.be](mailto:richard.prevot@prevot-group.be) • [www.mazout-prevot.be](http://www.mazout-prevot.be)





7J/7

**LIVRAISON A DOMICILE POSSIBLE**

**085/ 61.60.30**



National 90 sortie Hermalle-sous-Huy

14, rue des Tuilliers 4480 Hermalle-sous-Huy

Suivez l'écureuil...

**CENTRE FIDUCIAIRE MOSAN**

FIDUCIAIRE CEFIMO srl

Expert-Comptable  
Conseil Honoraire  
JULI PREVOY

AGE CONSULT  
Expert-Comptable  
PARCEL ERPICUM  
Expert Honoraire

COMALO  
Expert-Comptable  
Jean-François LACASSE  
Comptable - Titulaire agréé

Gestion d'entreprises  
Comptabilité - Fiscalité  
Lois sociales - Expertises

Experts-Comptables - Conseils Fiscaux

Avenue de Beaufort, 17 - B 4550 ILLUY (Sous-Aix) - Tél. 085 313 500 - info@cefimo.be

OPEL

MONTYS MOTOR

CARROSSERIE AGRÉÉE TOUTES  
MARQUES PAR TOUTES LES  
COMPAGNIES D'ASSURANCE

TINLOT  
085.51.31.51  
MONTYS@MONTYS.BE

www.MONTYSMOTOR.be



Ruelle du Tige 7 à 4557 Scry

T. 085/513.114 air-tech@skynet.be

**Etude - Réalisation - Maintenance**

- Installations d'aspiration et filtration
- Poussières - Brouillards d'huile -
- Fumées - Gaz - Solvants - Odeurs
- Filtres : manches, cartouches, carbone actif...
- Ventilateurs : tous types industriels.
- Installations anti-explosion ATEX.

*Art et coiffure*

Dame - Enfant - Homme  
Solarium

Rue des Tombes, 15 - 4557 Fraiture

085/ 51.11.32

Ouvert du mercredi au samedi sur rendez-vous



**CTT**  
CENTRE DE TRI TINLOT

- CENTRE DE TRI DE DECHETS
- LOCATION DE CONTENEURS

Particuliers ou professionnels ? Nos solutions pour vos déchets !

Rue Martinpa, 9 - 4557 Tinlot

www.centredetritinlot.be

Tél.: 085 24 08 85

E-mail : info@cttinlot.be

**La Cuisine du Jour**

Traiteur Sarowski Laurent

Préparation de Menu du Jour  
Organisateur de Banquet

Menu différent tous les jours, simple et raffiné

Menu livré 11h00 - 14h00  
À emporter 17h00 - 19h30

Rue de Tantonville, 20 - 4557 Soheit-Tinlot  
0499/38.13.39 - 085/51.41.09  
www.cuisinedujour.be

**Les Funérailles  
DUBOIS & TANIER**

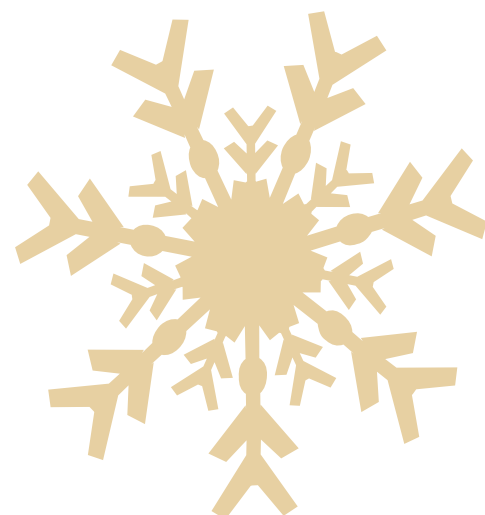
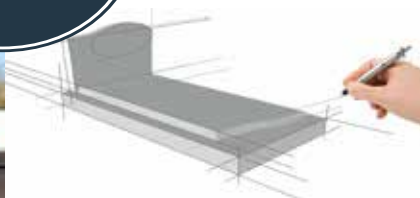
Rue de Tantonville, 10 - 4557 TINLOT

**085/21.18.64**

Funérarium



Monuments &  
Caveaux funéraires



## Jours de fermeture ~ Services Communaux

Le lundi 26 décembre 2022

## Permanences du CPAS

Service social général et allocation handicap	Du lundi au jeudi de 9h à 11h30 C. FILEE - 085 83 09 26
> Accueil des demandeurs d'asile et étrangers	Vendredi de 9h à 11h 30 C. FRANCE - 085 83 09 22
Service médiation de dettes et gestion budgétaire	Lundi et mardi de 9h à 11h30 F. LEONARD 085 83 09 36
Insertion socioprofessionnelle	Sur rendez-vous
Service Logement	Du lundi au jeudi de 9h à 11h30 S. GASPARD - 085 83 09 32
Allocation de chauffage	Du lundi au vendredi de 9h à 11h30

## TINLOT-BUS

Appel : 0473 809 711 - Rens. : 085 830 921

**NOUVEAU !** : tinlotbus-cpas@gmail.com

## Horaire ATL

Lundi - Mercredi - Jeudi de 9h à 12h  
T. 085 830 916

## Responsables location de salles

FRAITURE - «Le D'Zy»  
Mr Guy Poncelet : 0474 24 34 82

RAMELOT - «Le Tilleul»  
> Mr Cédric Guffens au 0485 19 12 41 ou  
> Mme Marjorie Jeantot au 0496 92 42 38

SCRY - «La Vieille École»  
Mr Guy Winters : 0474 329 108

SENY - «Le Préau»  
Mr Freddy Prouveur : 085 51 29 40

SOHEIT-TINLOT - «La Tinlotoise»  
Commune de Tinlot : 085 830 911

SOHEIT-TINLOT - «Le Blé qui lève»  
Mr André Peters : 085 51 19 77

## Association Nationale des Greffés et Pulmonaires - ASBL

**N'empportez pas votre coeur au paradis, on en a besoin ici !**

Hôpital Erasme  
Route de Lennik, 808 - 1070 BRUXELLES  
T. 02/555.31.26 (Jeudi).

## Contacteur un prêtre

Paroisses Cathocondroz : 085 51 12 93

## Cérémonie Laïques

M. Cl. Hallet : 085 513 170

## Funérailles Laïques

CAL 0493 25 93 59 - 7/7 j

## Bibliobus

Les 1er et 3ème jeudis, de 9h30-10h à Soheit-Tinlot, de 9h45 à 10h20 à Fraiture, de 13h10 à 13h45 à Scry,

Horaires variables pendant les congés scolaires.  
T. 04 237 95 05 - Fax : 04 237 95 10  
culture.bibliobus2@prov-liege.be

## Don de sang ~ Don de vie

### NANDRIN

Ecole St Martin Rue de la Rolée 4  
Mr Guy PONCELET : 0474 24 34 82

## Les alcooliques anonymes

Contact et infos : 04 240 24 24

## Panne d'éclairage public

1. Via internet sur [www.ORES.net](http://www.ORES.net)
2. Via le n° 078 78.78.00 uniquement si c'est une panne affectant une rue complète ou présentant un danger.
3. Via l'administration communale au 085 830.911  
Information à transmettre impérativement : le numéro de la plaquette signalétique située sur chaque support d'éclairage.

## Consultation ONE

Le car est à votre disposition le 4e vendredi du mois à 10h au carrefour des rues du Centre et de Tantonville.

**Infos et rendez-vous** : Sarah GOOSSE 0493 31 01 86

## Prise de sang au CNRF

**CONTACT** : 085 51 91 27

**Administration de Tinlot**

Rue du Centre 19 - 4557 TINLOT  
T. 085 830 911- F. 085 830 929

**Horaire :**

Lundi, Mardi, Jeudi de 9h à 12h  
Mercredi de 14h à 16h  
Vendredi de 15h à 18h

**Horaire Service de l'Urbanisme:**

Lundi de 9h à 12h  
Vendredi de 15h à 18h  
ou sur rendez-vous

Directeur général f.f. :  
Joachim REBIA  
admin@tinlot.be

Monsieur Le Directeur financier :  
Leif Van Neuss  
recette@tinlot.be

Responsable des travaux  
Laurent WALHIN  
Rue du Centre 19 à TINLOT,  
T. 085 830 919  
Horaire: de 8h à 16h30  
Vendredi de 8h à 13h

Site Internet : www.tinlot.be  
E-mail : admin@tinlot.be

**Police**

Rue de Tantonville, 4 - 4557 TINLOT  
T. 085 308 507  
Zp.condroz.quartier.tinlot@police.  
belgium.eu

Sur rendez-vous

**Après les heures de bureau : 101****CPAS**

Rue de Tantonville, 4 - 4557 TINLOT  
T. 085 830 921 - F. 085 830 927  
Horaires d'ouverture voir page 26

**RécréA+**

Rue de l'Eglise  
Mercredi – Jeudi  
Contact : 085 24 16 91  
Contact : emilie.doppagne@tinlot.be

**Assistante de vie, services aux aînés**

T. 085 24 16 90 ou 0485 91 93 64  
ou audrey.sornin@tinlot.be

**L'agence locale pour l'emploi**

Katty GRIDELET  
Administration Communale Tinlot  
T. 085 830 918  
Vendredi de 9h à 12h  
Vendredi après-midi : sur RDV

**GAL Pays des condruces**

Contact : 085 27 49 77

**Ressourcerie du pays de Liège**

Contact : 04 220 20 00

**Ecole communale Fraiture**

Rue de Liège 1 à Tinlot  
T. 085 51 18 77

**Ecole libre Sainte Reine**

Rue de l'Eglise 30 à Soheit-Tinlot  
T. 085 51 10 29

**Postes**

Rue du Centre 21 - T. 022 012345  
du Lundi au vendredi : 9h30 - 11h30  
Mardi : 17h-19h

**POSTE de Nandrin**

Lu, Ma, Me, Je, Ve  
9h-12h30 et 13h30-17h

**Immondices**

Collectes hebdomadaires :  
le lundi 7h  
S'adresser à Intradel 04 240 74 74

**P.M.C. - Papiers/Cartons :**

le lundi tous les 15 jours et  
sacs TRANSPARENTS toutes les  
8 semaines (voir calendrier Intradel)

**PARC À CONTENEURS à Clavier**

Route du Val à Clavier-Station  
T. 085 41 36 32

**Horaire :**

Du mardi au vendredi  
de 9h à 12h30 et de 13h à 17h  
Samedi  
de 8h30 à 12h30 et de 13h à 17h.

**Boutique 4 saisons**

D'Zy - Rue Gommeray 9  
4557 Fraiture

Christiane GAETHOFS  
T. 0479 96 84 58

**Horaire :**

mardi de 13h à 17h  
jeudi de 13h à 17h

**Distribution d'eau****Pour Seny :**

Source de Les Avins,  
Rue de la Source 10, 4560 Clavier  
T. 085 41 12 35

**Pour Ramelot et Soheit-Tinlot**

C.I.L.E.  
Rue Canal de l'Ourthe 8 - 4020 Liège  
T. 04 367 84 11

**Pour Abée-Scry et Fraiture,  
I.D.E.N.**

Route du Condroz, 319  
4550 Nandrin  
T. 04 247 20 24

**Pompiers de HEMECO**

Rue Mairie 30 à Tihange  
T. 085 27 10 00

**Proximus**

Grand Place à 4500 HUY,  
informations : 0800-33800  
Dérangements : 0800-33700

**VOO**

Contact : 078 50 50 50

**Intermosane**

Pont de Sommeville 2  
4800 Verviers  
Dépannage - technique :  
078 78 78 00  
Facturation - Tarif :  
Voir sur votre facture.

**Cadastre (Contrôle)**

Av. Godin Parnajon, 45 - 4500 HUY  
T. 02 578 45 04

**FOREM**

Chaussée de Liège 51 à 4500 Huy  
T. 085 27 08 27

**ONEM**

Avenue des Fossés 9/D à 4500 Huy  
T. 085 71 04 10

**Contributions**

Rue de Fragnée 2, bte 188  
4000 LIEGE - tour des finances.  
T. 02 578 56 80 - F. 02 579 82 16

**TEC**

Warzée  
T. 086 36 60 48

**TELE-SERVICE**

Ouffet  
Rue des Pahys 304  
T. 086 36 67 18

**T' Condruze**

Contact : 085 27 46 10

**POSTE MÉDICAL DE GARDE :**  
Tél. 1733  
Route du Condroz 211 - Neupré

**ANTIPOISON :** T. 070 24 52 45

**URGENCE :** 112 (N° européen)

**CHILD FOCUS International**  
T. 116.000

# L'agenda 2022/2023 à Tinlot

## Décembre

Vendredi 23 déc  
Vin chaud Seny

Sam 24 déc  
Fermeture des  
recyparcs

Dimanche 25 déc  
NOEL

Du 26 au 30 Déc  
Stages ATL

Samedi 31 déc  
Fermeture des  
recyparcs

Samedi 31 déc  
Saint-Sylvestre

## Janvier

Du 02 au 06 janv  
Stages ATL

Dimanche 08 janv  
Marche ADEPS  
Synd Init Fraiture

Dimanche 08 janv  
Déjeuner enfants d'un  
Même père à Rotheux

14 et 15 janv  
Compétition BQL

21 et 22 janv  
Compétition BQL

Dimanche 22 janv  
Marche ADEPS Ramelot

Dimanche 22 janv  
BINGO LOTTO  
Salle Le Préau à Seny

Mercredi 25 janv  
Fermeture recyparcs

## Février

Vendredi 10 fév  
Fête de la bière  
Foot Fraiture

Sam. 11 fév  
Souper du Club  
BQL

Mardi 14 fév  
Saint Valentin

Du 20 au 24 fév  
Stage ATL

Du 27 fév au 03 mars  
Stage ATL

## Mars

Samedi 04 mars  
Souper Télévie Tinlot

Dimanche 5 mars  
Carnaval Télévie

Mercredi 8 mars  
Collecte de sang  
Neuville

Dim. 12 mars  
Compétition BQL

Jeudi 16 mars  
Collecte de sang  
Nandrin

Samedi 18 mars  
Souper spectacle Scry

Mardi 21 mars  
Reprise du Marché  
De Tinlot

Jeudi 23 mars  
Dîner 3x20 à Seny

Samedi 25 mars  
Grand feu Ramelot



Commune de  
**Tinlot**

La commune  
de Tinlot  
Arrondissement  
de Huy  
Province de Liège

Rue du Centre, 19 - 4557 Tinlot  
T. 085 830 911 - F. 085 830 929  
E-mail : [admin@tinlot.be](mailto:admin@tinlot.be) - site web : [www.tinlot.be](http://www.tinlot.be)